

Informations de base	
2014/3022(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Informations que les autorités compétentes doivent fournir à l'Autorité européenne des marchés financiers Complétant 2009/0064(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.10 Surveillance financière 8.40.08 Agences et organes de l'Union	